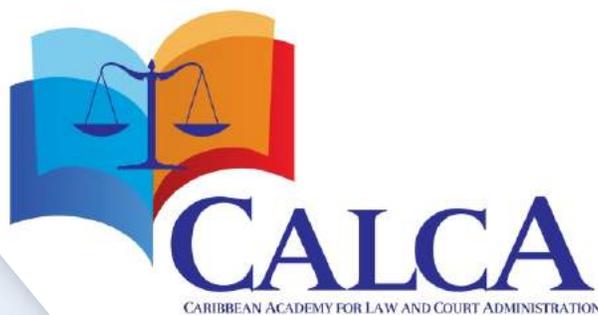


La Caribbean Academy for  
Law and Court Administration  
(CALCA)

En partenariat avec le  
**General Legal Council  
of Jamaica**



# 4<sup>e</sup> Conférence biennale

**AUX CARREFOURS DU DROIT :**

Réévaluer le rôle du droit de Common law et du droit civil

Les praticiens dans le cadre du développement transfrontalier



Sonesta Maho Beach Resort & Casino, St. Maarten

## 27-29 octobre 2016

[www.calca-ccj.org](http://www.calca-ccj.org)

Consultez notre page [facebook.com/ccjcalca](https://www.facebook.com/ccjcalca) 

Suivez-nous : [@caribbeancourt](https://twitter.com/caribbeancourt) [#calca2016](https://twitter.com/calca2016) 



Orde van Advocaten  
Sint Maarten



## À propos de la conférence

La Caribbean Academy for Law and Court Administration (CALCA) est l'entité de la Caribbean Court of Justice (CCJ) responsable de la formation. CALCA a pour objectifs principaux de contribuer à la progression des connaissances, à la recherche et à la formation, dans l'application pratique du droit, en particulier le droit international, et l'administration de la justice dans le contexte de la Caraïbe. Les principales actions déployées par l'Académie pour garantir la réalisation des objectifs sont : des séminaires, des ateliers, des opportunités d'échange et des conférences biennales dédiées.

Cette année, CALCA s'est associée au General legal Council de Jamaïque (GLC) pour présenter sa quatrième conférence, du 27 au 29 octobre 2016. Cette conférence a été organisée sous un angle plurijuridictionnel, couvrant aussi bien les traditions de common law que celles de droit civiliste, et elle bénéficiera de présentations assurées par de prestigieux juristes régionaux et internationaux, qui animeront les sessions simultanées et la plénière.

La Conférence CALCA 2016 offrira un contenu pratique et impactant concernant les questions juridiques et transnationales les plus prégnantes. Parmi les principaux thèmes abordés :

1. Les transactions transfrontalières
2. Les difficultés de solvabilité transfrontalières
3. Les programmes d'évasion fiscale
4. Le droit commercial en pratique
5. Les nouveaux défis du droit de la réglementation financière
6. L'arbitrage
7. Les perspectives de la nouvelle économie (notamment les perspectives juridiques des opportunités et contraintes d'intégration économique)
8. La relation entre pratique juridique et éthique

La conférence représente une fantastique opportunité pour qui souhaite compléter ses connaissances dans ces domaines et développer de bonnes pratiques internationales, construire un réseau de contacts professionnels dans la région et dans les pays de langue néerlandaise, espagnole et francophone, et entendre les points de vues d'un panel d'intervenants prestigieux.

Nous vous invitons en outre à découvrir les merveilles de St. Maarten, une île renommée pour ses plages aux eaux cristallines, sa gastronomie, ses commerces en duty-free et autres divertissements.

Nous sommes impatients de vous retrouver à l'occasion de la conférence biennale 2016.



## A qui s'adresse cette conférence ?

- Juges
- Praticiens du droit
- Étudiants et Professeurs
- Conseillers financiers et fiscalistes
- Régulateurs
- Fonctionnaires
- Cabinets de conseil
- Dirigeants du secteur privé
- Formateurs et chercheurs
- Experts en commerce et développement
- Représentants d'agences multilatérales



# Programme de la conférence | 1<sup>e</sup> journée

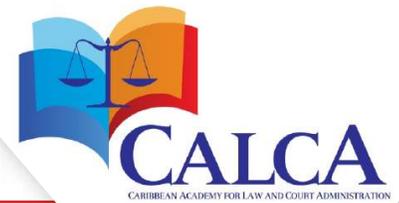


**JEUDI 27 OCTOBRE 2016**

8 h 30 - 9 h 00		CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
9 h 00 - 11 h 00	Plénière	Un défi émergeant pour les systèmes juridiques dans le cadre de transactions transfrontalières Modérateur : Professeur Jan Dalhuisen - Professeur émérite (rappelé), The Dickson Poon School of Law, King's College London
11 h 00 - 11 h 25		PAUSE DE RÉSEAUTAGE
11 h 25 - 12 h 25	Simultanément	La confiance, vecteur moderne d'investissements et de planification immobilière Modérateur : M. David Hayton, juge à la Caribbean Court of Justice
	Simultanément	Rédaction de contrats commerciaux dans un environnement évolutif Modérateur : Sir Trevor Carmichael, KA, LVO, QC - Président, Chancery Chambers
	Simultanément	Procédures en rapport avec le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer Modérateur : M. B. St. Michael Hylton, QC - Associé, Hylton Powell
12 h 25 - 13 h 25	Simultanément	Programmes d'évasion fiscale et omerta au sein des entreprises après l'affaire des Panama Papers Modérateur : M. B. St. Michael Hylton, QC - Associé, Hylton Powell
	Simultanément	Présentation générale du projet OHADAC : L'harmonisation du droit des affaires dans la Caraïbe Modérateurs : Mme Catherine Sargenti - Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Basse-Terre, Guadeloupe et Présidente d'ACP Legal et le Dr. Jean Alain Penda - Consultant juridique dans le cadre du projet OHADAC (Guadeloupe)
	Simultanément	Droits des peuples indigènes Modérateur : Dr. Arif Bulkan - Doyen adjoint (affaires étudiantes), Faculté de Droit, University of the West Indies, St. Augustine
13 h 25 - 14 h 25		DÉJEUNER
14 h 25 - 15 h 25	Plénière	Arbitrage : L'action en justice en matière commerciale est-elle une espèce en voie de disparition ? Modérateur : M. Angeline Welsh - Associée, Matrix Chambers et Co-Présidente, Sous comité Arb40 de l'IBA Arb40
15 h30 - 16 h 30	Simultanément	Conflits de traités sur les investissements Modérateur : M. Angeline Welsh - Associée, Matrix Chambers et Co-Présidente, Sous comité Arb40 de l'IBA Arb40
	Simultanément	Politiques publiques caribéennes et sauvegarde de l'application des sentences arbitrales étrangères Modérateurs : M. Eamon Courtenay, SC- Socio sénior, Courtenay Coye LLP et M. Louis B. Kimmelman – Socio, Sidley Austin LLP
	Simultanément	Arbitrage OHADAC Modérateur : M. Rodolfo Davalos Fernandez - Professeur de droit et Arbitre international, Université Alma Mater de la Havane et Président honoraire de la Cour d'arbitrage cubaine
19 h 30 - 21 h 00		COCKTAIL

Remarque : Ce programme est susceptible de faire l'objet de modifications.

# Programme de la conférence | 2<sup>e</sup> journée



VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

8 h 35 - 10 h 35	Plénière	Droit dur et droits de l'homme : Des contributions asymétriques au développement ? Modérateur : Mme le Juge Arden - Juge de la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, et Directeur des relations internationales judiciaires pour l'Angleterre et le Pays de Galles
10 h 35 - 10 h 55		PAUSE DE RÉSEAUTAGE
10 h 55 - 11 h 55	Simultanément	Redéfinir le concept du mariage : La Cour suprême des États-Unis d'Amérique et les questions LGBTI relatives Modérateur : Lord Anthony Gifford, QC - Senior Partner, Gifford Thompson & Bright
	Simultanément	Défaut de solvabilité transfrontalière Modérateur : Mme. Hilary Reid - Associée, Myers Fletcher & Gordon
	Simultanément	Relations entre avocats et magistrats Modérateur : M. B. St. Michael Hylton, QC - Associé, Hylton Powell
11 h 55 - 12 h 55	Simultanément	Rendre la justice : évolution caribéenne contemporaine Modérateur : Professeur Rose-Marie Belle Antoine - Doyenne, Faculté de Droit, University of the West Indies, St. Augustine
	Simultanément	"Ne jetons pas le bébé avec les Panama Papers" Modérateur : M. Lance Hylton - Associé, Hylton & Hylton
	Simultanément	Déconstruction des procédures de la Loi pénale (POCA) Modérateur : M. Allan Wood, QC - Président, General Legal Council of Jamaica
12 h 55 - 13 h 55		DÉJEUNER
13 h 55 - 14 h 55	Simultanément	Les principes OHADAC relatifs aux contrats commerciaux internationaux : promotion de l'intégration économique dans la Caraïbe Modérateur : Dr. Angel Espiniella - Lecteur en droit international privé, Université d'Oviedo (Espagne)
	Simultanément	L'accord de partenariat économique UE - Cariforum : Opportunités pour les services juridiques et implications du Brexit Modérateur : Kusha Haraksingh - Consultant au bureau de la vice-chancellerie, University of the West Indies et Président et Commissaire de la Commission de la Concurrence du CARICOM
	Simultanément	Résolution de différends dans le cadre d'accords d'intégration économique Modérateur : M. Louis B. Kimmelman - Associé et/ou Dr Jan Yves N. Remy - Associée internationale du cabinet Sidley Austin LLP
14 h 55 - 15 h 55	Plénière	Services financiers : perspectives juridiques des opportunités et défis de l'intégration économique inclusive du secteur bancaire caribéen Modérateur : Mme Pamela Coke-Hamilton - Directrice générale, Caribbean Export Development Agency

Remarque : Ce programme est susceptible de faire l'objet de modifications.

# Programme de la conférence | 3<sup>e</sup> journée

**SAMEDI 29 OCTOBRE 2016**

8 h 35 - 10 h 35	Plénière	L'avocat honnête : contradiction dans les termes ? Modérateur : Monsieur le juge - C. Dennis Morrison Président de la Cour d'appel de Jamaïque
10 h 35 - 10 h 55		PAUSE DE RÉSEAUTAGE
10 h 55 - 11 h 55	Simultanément	Aspects juridiques des affaires avec Cuba Modérateur : M. Fernando Pelaez-Pier - Associé, Hoet Pelaez Castillo & Duque
	Simultanément	Plaidoyer et pratique devant un cour d'appel en dernier recours Modérateur : M. Eamon Courtenay, SC - Senior Partner, Courtenay Coye LLP
	Simultanément	Accès à la justice : Codes de procédure civile moderne Modérateur : Mr. Kevin Powell - Associé, Hylton Powell
11 h 55 - 12 h 55	Simultanément	Comment garantir la protection des droits et des intérêts dans le cadre de contrats transnationaux Modérateur : Professeur Jan Dalhuisen - Professeur émérite (rappelé), The Dickson Poon School of Law, King's College London
	Simultanément	Plaidoyer écrit : le stylo est-il plus érudit que la parole ? Modérateur : M. le Juge Jacob Wit - Juge de la Caribbean Court of Justice
	Simultanément	Justice virtuelle : Visioconférences, e-archivage, et autres plateformes électroniques Modérateur : Sir Dennis Byron - Président de la Caribbean Court of Justice
12 h 55 - 13 h 20		CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Remarque : Ce programme est susceptible de faire l'objet de modifications.



## À propos de la conférence

Voici quelques suggestions utiles pour vous aider à prendre une décision quant à votre participation à la conférence. Il s'agit simplement de quelques orientations.

### Vols

L'aéroport le plus proche est l'aéroport international de Princess Juliana. L'aéroport se situe à 5 min. de l'hôtel dans lequel va se tenir la conférence. L'aéroport propose un accès gratuit au Wifi, de nombreux bars et restaurants ainsi qu'un salon réservé.

22 lignes opèrent vers St. Maarten, notamment :

- American Airlines    • Caribbean Airlines    • Copa                      • Delta
- Insel Air                      • LIAT                              • United Airlines

### Votre hébergement

L'hôtel qui accueille la conférence est le Sonesta Maho Beach Resort. Il s'agit d'un complexe hôtelier qui comprend tous les services et surplombe la plage de Maho. Les chambres disposent d'accès à Internet en Wifi, d'écrans plats et de balcons privatifs. 5 restaurants et 4 bars sont à votre disposition. Sans oublier un spa et un casino.

Le Sonesta Maho Beach Resort offre d'excellent tarifs aux délégués du CALCA, notamment pour les occupations à deux ou trois personnes, le détail de ces tarifs est présenté à la suite.

#### Catégorie de chambre

	Simple	Double	Triple
Supérieure	\$200,00	\$135,00	\$130,00
Vue jardin	\$200,00	\$145,00	\$140,00
Vue piscine et océan	\$225,00	\$155,00	\$145,00
Vue de premier choix sur l'île	\$225,00	\$160,00	\$150,00
Piscine Vue océan	\$225,00	\$165,00	\$155,00

#### Tarifs Ocean Point :

#### Catégorie de chambre

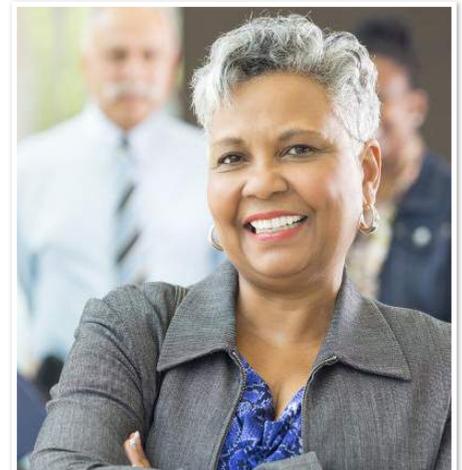
	Simple	Double
Suite junior KING	\$395,00	\$220,00
Suite junior deluxe KING	\$405,00	\$225,00
Suite Junior Swimout KING	\$485,00	\$270,00
Suite Roof Top Butler	\$540,00	\$300,00
Suite Sunset Butler	\$585,00	\$325,00
Suite Sunset Swimout Butler	\$630,00	\$350,00

Notre contact :  
Ms. Carla Melo.

Contactez-la par courrier  
électronique :  
[cmelo@sonestastmaarten.com](mailto:cmelo@sonestastmaarten.com)

ou réservez directement :  
[www.sonesta.com](http://www.sonesta.com)

en donnant le code :  
CALCA



# À propos de la conférence

## Visas

Les participants à la conférence du CALCA sont dispensés de l'obligation de présenter un visa. Le secrétariat de la conférence informera les autorités locales des noms des participants pour vous autoriser l'accès à St. Maarten. Toutefois, si vous avez une question particulière avant votre voyage, veuillez contacter le secrétariat de la conférence à l'adresse [info@calca-ccj.org](mailto:info@calca-ccj.org).

## Partenariats et stands

La conférence offre une excellente opportunité d'exposer vos services, votre cabinet, votre organisation ou votre société. Il existe des offres de stands et de partenariats adaptées à vos objectifs et à votre budget. Veuillez adresser ces demandes à : M. Michael Hylton : [calcaconferencedirector@generallegalcouncil.org](mailto:calcaconferencedirector@generallegalcouncil.org) et mettre en copie : Mme. Venessa McLean : [clpddirector@generallegalcouncil.org](mailto:clpddirector@generallegalcouncil.org)

## Monnaie

La devise officielle de St. Maarten est le florin des Antilles néerlandaises, dont le taux de change est de 1,77 pour 1,00 dollar américain. La plupart des hôtels, restaurants et commerce acceptent les dollars américains.

## Code vestimentaire

La plupart des personnes porteront des costumes professionnels pendant la conférence, mais sentez-vous libres d'adopter une tenue plus décontractée le samedi. Veuillez garder à l'esprit le fait que la pièce où se tiendra la conférence peut être assez fraîche. Un cocktail sera organisé le 27 octobre, une tenue assez formelle sera appréciée.

## Langues

La langue officielle à St. Maarten est le néerlandais, mais l'anglais est parlé par le plus grand nombre. Veuillez noter que la langue officielle de la conférence sera l'anglais.

## Accréditation

Les attestations de participation seront disponibles auprès du secrétariat de la conférence.

## Inscription

Nous souhaitons que l'inscription soit pour vous la plus simple possible. Veuillez vous inscrire en ligne : [www.calca-ccj.org](http://www.calca-ccj.org), vous trouverez sous ce lien l'option vous permettant de choisir de participer à la plénière, ou aux sessions simultanées auxquelles vous souhaitez participer. Les frais d'inscription peuvent être réglés en ligne ou par virement bancaire.

Les frais d'inscription figurent à la suite :

Inscription anticipée : 495 USD  
Coût de l'inscription anticipée : 425 USD  
jusqu'au 31 août

Inscription normale : 595 USD  
Inscription collective au tarif normal : 525 USD  
1er septembre au 30 septembre

Inscription tardive : 795 USD  
A compter du 1er octobre

Veuillez noter que les frais d'inscription ne comprennent pas votre hébergement.

